

# MAIRIE



**Urbanisme  
Travaux**  
p. 16-17



**Concert AWEK  
Les Musicales 2022**  
p. 28

# Gratentour

## magazine

Mai 2022  
N°98

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION  
Actualités municipales et associatives

## POLICE MUNICIPALE UNE NOUVELLE ÉQUIPE



**QUESTIONS  
AU MAIRE**  
P. 8

[facebook.com/gratentour](https://facebook.com/gratentour)

[www.gratentour.fr](http://www.gratentour.fr)





## **Les Midinotes Élise MATHÉ**

Le mercredi 16 février 2022  
au café municipal L'Entrepotes

---

## **La boîte aux artistes "Jeff" et sa guitare acoustique**

Le vendredi 18 février 2022  
au café municipal L'Entrepotes



---

## **Chocolat Show " Rosemonde "**

Le dimanche 13 mars 2022  
à la salle culturelle et festive





## **Café Brico Fabrication Pièges à Frelons Asiatiques**

Le samedi 12 mars 2022  
au café municipal L'Entrepotés

## **Journée d'actualisation du code de la route pour les plus de 60 ans**

Le lundi 14 mars 2022 en mairie organisé  
par le CCAS  
et AGIR abcd



## **Association Aïkido Taichichuan Qi Gong**

Samedi 11 décembre 2021  
Remise des Grades (kyu) pour les jeunes  
en Aïkido et du brevet fédéral  
à Bastien PEYROUZET.  
Anniversaire de notre enseignante  
Madame SOCIRAT.





*Mon père aimait la photo et j'ai depuis l'enfance toujours eu un appareil.*

*Arrivée depuis peu dans la région, je photographie le patrimoine : villages, châteaux, églises, je suis passionnée d'architecture et recherche les détails... je me régale !*

*Je ne peux m'empêcher de rechercher le meilleur cadrage dès que je vois quelque chose de beau avant même d'avoir sorti mon appareil que j'emporte à chaque balade.*

Mme ISABELLE FAOU

## Votre plus belle photo de Gratentour

Envoyez-nous vos plus belles photos de Gratentour avec un point de vue original et nouveau afin de faire découvrir notre beau village sous un autre angle.

Envoyez vos images (photo jpeg, libre de droits, format paysage) avec votre nom et votre accord écrit pour publication bénévole dans le magazine à [comm@gratentour.fr](mailto:comm@gratentour.fr)

## Sommaire

**2** ÇA S'EST PASSÉ

**20** CADRE DE VIE ET MOBILITÉS

**5** INFOS PRATIQUES

**23** CULTURE

**6** LE MOT DU MAIRE

**31** ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE / SPORT INTERGÉNÉRATIONNEL

**8** QUESTIONS AU MAIRE

**34** ENVIRONNEMENT

**10** COMMUNICATION / INFORMATIONS

**36** VIE ASSOCIATIVE

**14** URBANISME / TRAVAUX

**38** SOCIAL

**18** L'ENTREPOTES CAFÉ / MÉDIATHÈQUE

**39** ÇA SE PASSERA

**MAIRIE DE GRATENTOUR**

Tél. : 05 62 79 94 00  
 Site : [www.gratentour.fr](http://www.gratentour.fr)  
 Courriel : [mairie@gratentour.fr](mailto:mairie@gratentour.fr)  
 Facebook.com/gratentour

**HORAIRES MAIRIE**

Du lundi au vendredi :  
 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

**ÉTAT-CIVIL**

**Sur rendez-vous :**  
 Lundi au vendredi : de 14 h à 17 h 30  
 05 62 79 94 16  
[etat-civil@gratentour.fr](mailto:etat-civil@gratentour.fr)

**SERVICE DE PROXIMITÉ**

**Sur rendez-vous :**  
 Élections / Recensement / Attestations d'accueil  
 05 62 79 94 17  
[elections@gratentour.fr](mailto:elections@gratentour.fr)

**SOCIAL**

**Sur rendez-vous uniquement :**  
 Lundi au vendredi : de 14 h à 17 h 30  
 05 62 79 94 12  
[social@gratentour.fr](mailto:social@gratentour.fr)

**URBANISME**

**Sur rendez-vous uniquement :**  
 Lundi : 14 h à 17 h  
 Mardi : 18 h à 19 h 30  
 Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 Vendredi : 9 h à 12 h  
**Sans rendez-vous :**  
 Lundi : 9 h à 12 h  
 Mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 Jeudi : 8 h 30 à 12 h  
 Vendredi : 14 h à 17 h  
[urbanisme@gratentour.fr](mailto:urbanisme@gratentour.fr)

**L'Entrepotes Café municipal :**  
 09 63 55 83 08 | [cafemunicipal@gratentour.fr](mailto:cafemunicipal@gratentour.fr)

**L'Entrepotes Médiathèque municipale :**  
 09 63 53 83 30 | [mediatheque@gratentour.fr](mailto:mediatheque@gratentour.fr)

**Relais Petite Enfance :**  
 06 43 59 61 58 | [ram@gratentour.fr](mailto:ram@gratentour.fr)

**Centre de Loisirs Maurice-Saquer :**  
 06 80 84 62 35 | [centredeloisirs@gratentour.fr](mailto:centredeloisirs@gratentour.fr)

**Centre de Loisirs Thomas-Pesquet :**  
 06 32 31 27 38 | [tp-centredeloisirs@gratentour.fr](mailto:tp-centredeloisirs@gratentour.fr)

**Maison Des Jeunes :**  
 06 32 31 39 34 | [maison-des-jeunes@gratentour.fr](mailto:maison-des-jeunes@gratentour.fr)

**Destination Sports :**  
 06 79 02 62 01 | [destination-sports@gratentour.fr](mailto:destination-sports@gratentour.fr)

**Crèche « Les diabolotins » :**  
 05 61 82 99 63 | [diabolotins31@gmail.com](mailto:diabolotins31@gmail.com)

**Groupe scolaire Maurice-Saquer :**  
 École maternelle :  
 05 34 27 94 02 | [ce.0311892n@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311892n@ac-toulouse.fr)

École élémentaire :  
 05 34 27 94 00 | [ce.0311893p@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311893p@ac-toulouse.fr)

**Groupe scolaire Thomas-Pesquet :**  
 05 82 95 29 22 | [ce03130171@ac-toulouse.fr](mailto:ce03130171@ac-toulouse.fr)

**Collège Claude-Cornac :**  
 05 62 79 92 60 | [0312478A@ac-toulouse.fr](mailto:0312478A@ac-toulouse.fr)

**Lycée Pierre-Bourdieu Fronton :**  
 05 62 79 85 50 | [0312696M@ac-toulouse.fr](mailto:0312696M@ac-toulouse.fr)

**Lycée Toulouse-Lautrec :**  
 05 34 40 12 20 | [0311586f@ac-toulouse.fr](mailto:0311586f@ac-toulouse.fr)

**Pharmacie de garde :**  
 32 37

**Toulouse Métropole :**  
 05 62 27 47 00

**GRATENTOUR MAGAZINE**

**Actualités municipales et associatives**

Directeur de la publication : *PATRICK DELPECH*  
 Responsable de la publication : *MARC SAURIN*  
 Comité de rédaction : *NATHALIE RAYNAUD, STÉPHANE MANHES, FRÉDÉRIC VERDELET*  
 Conception, mise en page : *CLÆMELE / MICKAEL KENT*

*Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.*



Imprimé sur papier recyclé non blanchi, certifié Ange Bleu et FSC® Recyclé par la société **Evoluprint**  
 10, rue du Parc 31150 BRUGUIERES - Imprimerie certifiée Imprim'vert



**Pour contacter les élus du canton de Castelginest**  
 Mme FLOUREUSSES et M. DENOUVION  
 05 34 33 32 20 ou 05 34 33 32 76  
[victor.denouvion@elus.cd31.fr](mailto:victor.denouvion@elus.cd31.fr) / [sandrine.floureusses@elus.cd31.fr](mailto:sandrine.floureusses@elus.cd31.fr)  
 Facebook : [@floureusses.denouvion](https://www.facebook.com/floureusses.denouvion) Twitter : [@CantonCastel](https://twitter.com/CantonCastel)

# Le mot du Maire



Depuis le **15 mars 2022**, les masques sont tombés ; les visages s'éclairent... cela ne signifie pas la fin de la crise sanitaire et de son cortège parfois de contraintes, car la prudence doit rester de mise, mais cela apporte un réconfort et un bien-être énorme, moralement et symboliquement.

De fait, l'espoir renaît, les contacts se renouent, les énergies se décuplent, l'enthousiasme supplante peu à peu la morosité et la grisaille. Actons tout simplement que la vie sociale et la vie publique reprennent enfin leurs droits après une cruelle mais nécessaire abstinence de certaines libertés.

Chacun peut d'ailleurs le constater localement avec la multiplication des rassemblements, des réunions tels les vide-greniers, les animations dans le cadre associatif ou au café municipal sans omettre naturellement le retour de la programmation culturelle qui, ainsi, va pouvoir diffuser la qualité et la diversité de ses spectacles, expositions ou représentations diverses ; une activité culturelle qui, en coïncidant avec la fin des travaux de la salle culturelle et festive, pourra enfin bénéficier d'un pôle de référence avec une très belle structure à la disposition de tous les gratentourais avides de retrouver leurs sensations perdues.

Dans un tel contexte, et comme promis, Gratentour conservera, selon la coutume, ses rendez-vous festifs auxquels nous sommes tous très attachés.

Certes, ce ne seront plus des vœux comme précédemment, mais des moments privilégiés de rencontre et de convivialité. C'est dans cet esprit que les seniors seront invités pour leur journée traditionnelle le 1<sup>er</sup> mai, que la soirée personnel/élu est programmée le 1<sup>er</sup> juillet et que les « vœux » aux gratentourais se dérouleront au cours du mois de

juin sous une autre configuration associant comme chaque année la population avec en outre une invitation spécifique pour les nouveaux habitants.

Tout semblerait converger vers un mieux-être pour tous, mais la situation européenne, voire mondiale, vient de dévoiler toute son instabilité. Le conflit en Ukraine est une guerre d'une violence inouïe, abjecte où la seule devise semble être de détruire, de tuer sauvagement sans discernement sous le couvert d'une seule doctrine : l'apologie de la haine et le déni de démocratie. Ce massacre innommable doit nous inviter à une extrême vigilance y compris sur nos territoires que l'on croit toujours et à tort à l'abri de toutes velléités extérieures ou de tout fondamentalisme.

Ces deux événements successifs, Covid et Guerre, ont durement imprégné nos esprits et tourmenté notre existence depuis de très longues semaines.

Mais notre intelligence collective doit nous amener à rebondir par des réflexions positives et savoir tirer des enseignements de toutes circonstances.

De fait, cette terrible pandémie nous aura révélé à chacun de nous combien le lien social est vital et combien le vivre ensemble reste une valeur incontournable ; ... de la même manière que ce conflit actuel en Ukraine nous fait entendre combien la paix constitue un bien précieux, mais jamais acquis et combien notre démocratie et notre république en constant danger doivent être préservées à tout prix.

Aujourd'hui, cette situation conflictuelle a et aura des conséquences gravissimes sur notre économie et pénalisera très durement tant les particuliers que les collectivités.



Cette nouvelle situation nous impose naturellement de développer localement une politique sociale encore plus performante et bienveillante axée sur un vrai soutien aux personnes en grande difficulté.

Ce soutien, je m'y engage, sous forme d'aides significatives et congruentes dans le cadre des multiples actions de notre CCAS dont je salue la mobilisation et l'efficacité dans une période ô combien sensible, d'une démarche tarifaire adaptée pour les plus défavorisés, d'un développement très prégnant des services de proximité à la personne, d'un accompagnement soutenu et accru en termes notamment de logements... Nous le ferons aussi au travers d'un doublement de notre budget social et au travers d'actions novatrices, telle la création d'une épicerie solidaire dont l'ouverture pourrait être effective à la fin 2022.

Tout cela, nous le construirons avec discernement, en toute transparence et rigueur nécessaire afin que personne ne reste sur le bord du chemin.

Il en va de notre responsabilité de Maire et d'élus. Et nous nous y engagerons avec toute notre détermination contrariée cependant par de nouvelles charges qui perturbent le commerce mondial et vont pénaliser sévèrement toutes les collectivités.

Certes, certaines tiennent au contexte actuel... L'augmentation des tarifs de l'énergie - électricité (47 %), gaz (51 %), carburant - qui est colossale pour les communes, l'inflation qui connaît un taux-record (5 %), les charges de tous ordres qui atteignent des montants très élevés, les coûts de restauration qui subissent une hausse très importante (7.7 %)... des éléments qui fragilisent fortement notre fonctionnement (+ 180 000 euros).

Mais, d'autres tiennent clairement à la décision de nos gouvernants, notamment de maintien de la baisse de la dotation de l'État, des taux de taxes sur les carburants, de majorer aussi les salaires des fonctionnaires ainsi que la revalorisation du point d'indice ; des mesures parfaitement justifiées et fondées, mais qui se font sans compensation de l'État au détriment des communes et donc des administrés.

Je pourrai ajouter également l'impact sur les investissements, les impératifs écologiques qui nous sont imposés ou le coût prohibitif des matériaux suivi d'appels d'offres ouverts à des niveaux jamais atteints.

La somme de ces mesures pèsera naturellement considérablement sur nos finances locales de plus en plus agressées, mais nous opposerons dès lors plusieurs décisions en conséquence - extinction de l'éclairage nocturne pour compenser la hausse de l'énergie, restriction des charges générales pour compenser l'inflation, maintien de la masse salariale pourtant très faible, etc. - et ce afin de limiter l'impact des mesures sur la fiscalité locale et les administrés.

Dans un contexte tendu, toute l'équipe municipale, élus et agents confondus, mettent et mettront tout en œuvre pour accompagner les gratentourais et remplir au mieux notre mission de service public à laquelle nous sommes tous attachés.

**PATRICK DELPECH**  
Maire de Gratentour

# Questions au Maire

## OÙ EN SONT LES PROJETS SUR LES MODES DOUX ?

Les modes doux, aussi bien piétonniers que cyclables, se développent très rapidement et font désormais l'objet de nombreuses réalisations et études.

Certains viennent de se terminer tel le cheminement vers l'école Pesquet ainsi que les trottoirs de la rue de Pechbonnieu - RD 77 - ou ceux de la rue du Barry en limite de commune de Bruguières.

D'autres sont en cours de réalisation avec notamment les pistes cyclables qui clôtureront le long chantier de la rue du Barry selon le procédé de CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée), nouveau processus qui mixte les flux de circulation. (voir image ci-dessous)



Schéma de fonctionnement du CVCB

Par ailleurs, les modes doux font partie intégrante de l'ensemble des programmes inscrits dans notre enveloppe de voirie (liaison entre le parking du cimetière / place centre bourg ; route de Bruguières - RD 59 au bas de la commune ; etc.)



Réunion de travail avec Toulouse Métropole

En outre, plusieurs démarches et chantiers sont également engagés actuellement avec nos partenaires institutionnels ; notamment avec la Métropole et le département :

- La Métropole sur la base d'un plan de relance sur les pistes cyclables. Sur ce point, il m'est apparu essentiel de prioriser les connexions avec la commune de Castelginest afin de rejoindre Toulouse par un maillage continu et sécurisé. Deux projets sont à l'analyse pour un choix futur ; une liaison par la départementale RD 14 ou un cheminement par le Fontgauzy.
- Puis, le Conseil départemental avec lequel nous développons un beau projet qui vise à réaliser un tissu piétonnier (ou VTT) de promenade sur Gratentour et les communes mitoyennes avec aire de repos.

## QUEL EST AUJOURD'HUI L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE ?

La dette de la commune de Gratentour, telle qu'elle apparaît très officiellement sur le compte administratif 2022, se monte à 3 900 000 euros de capital restant rembourser.

Si ce montant est certes significatif, il comprend cependant, aussi, l'acquisition en rente viagère de la propriété PASCAL qui reviendra donc à la commune et pour laquelle nous versons une traite de 2 000 euros mensuels ; ce qui ramène la dette réelle à 2 750 000 euros.

J'en profite pour remercier à nouveau Monsieur PASCAL, dont nous venons de fêter le centenaire, d'avoir accepté d'accompagner la commune par la cession de cette structure. Cette dette représente des emprunts de longue date, mais aussi les derniers emprunts qui ont permis la réalisation de multiples nouvelles structures publiques (écoles, salle des sports, salle culturelle et festive, médiathèque, café municipal, etc.) et de fait, assurer un rattrapage rapide de notre carence en équipements communaux, en cohérence avec la croissance et les besoins de la population.

Actuellement, la commune poursuit son désendettement depuis 2019.

## **AVEC LA CRISE SANITAIRE, LE TIMING DES PROJETS EST-IL MAINTENU ?**

Oui ; parfois avec quelques petites semaines de décalage dans un contexte actuel très délicat et notamment pour cause de difficultés d'acheminement de matériaux ou de lots infructueux dans les appels d'offres ...

C'est ainsi que :

1. La salle culturelle et festive va se terminer dans les prochains jours et reprendre son fonctionnement d'antan et ses programmations culturelles et festives tant attendues.
2. La restauration du bâtiment de l'annexe de la mairie qui a débuté en décembre devrait se terminer comme prévu en juillet pour une ouverture des services sociaux et police municipale au mois de septembre/octobre.
3. Les travaux du « Relais Petite Enfance » devraient également respecter le créneau initialement prévu ; à savoir : début du chantier cet été pour une mise à disposition au début de l'année 2023.
4. Enfin, la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) verra les travaux d'aménagement de la maison effectués en fin d'année par anticipation à l'acquisition en mars 2023 de la propriété « Paris » à l'EPFL, porteuse à ce jour du projet.

L'ouverture devrait être effective en suivant au mois d'avril 2023.

## **QU'EN EST-IL DE NOTRE DÉVELOPPEMENT URBAIN LOCAL ?**

Comme déjà évoqué, la commune de Gratenour se développe certes, mais avec une croissance totalement maîtrisée.

Je ne reviendrai pas sur les nouveaux documents d'urbanisme (dossier PLUi-H sur ce magazine) ni sur les récentes lois qui impactent lourdement les politiques locales en privilégiant la densification du fait d'une limitation imposée de la consommation des terres agricoles et de l'imperméabilisation des sols.

Cependant, ces nouvelles dispositions ont une incidence forte sur notre collectivité, car le retour à l'ancien PLU rejailit directement sur les zonages et les programmations.

De fait, quantitativement, les deux années à venir verront un développement local très mesuré puisque 102 logements uniquement sont prévus en 2022 et 2023 (30 + 72) ; taux faible comparativement à d'autres communes de la Métropole dont certaines vont produire plus de 500 logements l'année prochaine. Sur le prévisionnel, en ce qui concerne Gratenour, deux projets urbains devraient être livrés en 2024/2025.

Je rappelle toutefois les problématiques de logement sur notre territoire à la fois en termes de capacité d'accueil - puisque 15 000 nouveaux habitants s'installent annuellement sur notre Métropole - et en termes de difficultés d'acquisition au regard du coût actuel du foncier et du mètre carré d'habitat.

Cette carence en logement est encore plus criarde pour les logements sociaux dont l'offre est aujourd'hui très largement insuffisante avec 45 000 demandes en attente sur le département.

## **QUEL A ÉTÉ VOTRE ENGAGEMENT POUR L'UKRAINE ?**

Cet évènement a généré localement une grande et belle effervescence et je salue la mobilisation de tous - les élus, les agents, le service d'action sociale et de manière générale, toute la population dans un élan de solidarité remarquable.

Au regard de l'agitation et de l'engouement générés par ce conflit, l'idée a été de fédérer et structurer les actions et surtout de sécuriser les démarches. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes appuyés au niveau logistique sur l'AMF (Association des Maires de France) et la Protection Civile dont le soutien a été précieux eu égard à un afflux très important de dons qui témoigne bien de la générosité des gratentourais.

Nous faisons aussi le relai en termes de logements par une gestion des demandes et une transmission en suivant aux services de Toulouse Métropole pour attributions.

*Un grand merci à tous.*

# État Civil

## NAISSANCES - MARIAGES - PACS - DÉCÈS

### NAISSANCES

*DIMBA Lisy*, le 17 novembre 2021, de *DIMBA John & COSTES Adeline*

*LABADIE Inaya*, le 10 décembre 2021, de *LABADIE Jérémy & MAAZOU Camelia*

*ESCOUDE Mayla*, le 16 décembre 2021, de *ESCOUDE Marvin & BERNARDO Lisa*

*PAVAGEAU Raphaël*, le 26 décembre 2021, de *PAVAGEAU Maxime & CHAUBET Bénédicte*

*ROUSTAN Louise*, le 4 janvier 2022, de *ROUSTAN Benoît & DUCASSÉ Pauline*

*CAPELLE Éloïs*, le 17 janvier 2022, de *CAPELLE David & MALLIERE Stéphanie*

*CASTILLO Liam*, le 18 janvier 2022, de *CASTILLO Julien & TURELLA Maëva*

*DA COSTA Léna*, le 27 janvier 2022, de *DA COSTA Antoine & THÉRON Adeline*

*BENBRAHIM Naïl*, le 5 février 2022, de *BENBRAHIM Ismaël & REZK Jennifer*

*PUJOLLE Noa*, le 16 février 2022, de *PUJOLLE Baptiste & DELIEGE Mélanie*

*JOURDIA MARAVAL Maëlo*, le 26 février 2022, de *JOURDIA Martial & MARAVAL Jessica*

*GARCIA BELQASMI Talya*, le 3 mars 2022, de *GARCIA Joseph & BELQASMI Leïla*

*BOUCHETA Ayden*, le 13 mars 2022, de *BOUCHETA Abdelkader & BOURGEOIS Amélie*

### PACS

*LAROSE Bryan & DUTRIEU Marine*, le 13 janvier 2022

de *AGUIRRE Antony & GRANGIÉ Aurélie*, le 13 janvier 2022

*VAMBERT Kyllian & VIEILLEMARINGE Marion*, le 16 mars 2022

### DÉCÈS

*PRECIADO Jean-Luis*, le 5 décembre 2021, 70 ans

*PAUL René*, le 21 décembre 2021, 85 ans

*TARRAL Monique née BOU*, le 22 décembre 2021, 72 ans

*LAFON Jeanne née SÉRAN*, le 26 décembre 2021, 94 ans

*JEAN Paulette née ORRIOLS*, le 29 décembre 2021, 90 ans

*VIANNAY Marie née GIBERT*, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, 68 ans

*FRANCHI Pierre*, le 6 janvier 2022, 63 ans

*TODESCHI Lino*, le 12 janvier 2022, 82 ans

*BERNIOLLE Marie née VETTI-RAMUS*, le 12 février 2022, 87 ans

*PRUDON Jean-Louis*, le 13 février 2022, 78 ans

*ROUS Claude*, le 29 mars 2022, 73 ans

# Bienvenue aux entreprises

## LOC'HOUSSES LOCATION MOBILIER ÉVÉNEMENTIEL

Située zone de la Gravette, Loc'Housses est avant tout une structure à taille humaine se voulant au plus proche de ses clients.

Nous couvrons tous types d'événements pour les particuliers et les professionnels souhaitant louer du matériel tel que du mobilier (table, chaise, banc, tabouret - Mobilier en bois, lounge et design ...), de la décoration (grands vases, chandeliers, housse de chaise...), et du matériel de réception (vaisselle, nappage, appareil électrique, parasols, frigo ...).

Nous pouvons également assurer l'éclairage et la sonorisation de votre événement (Location de sonorisation, éclairage, vidéo et prestation DJ spécialisée en événement d'entreprise et mariage).

Deux interlocuteurs uniques pour mener à la réussite votre événement : Lionel et Audrey sont à votre écoute et très attentifs à vos besoins et vos contraintes. Nous vous recevrons sur rendez-vous pour prendre le temps qu'il faut pour vous conseiller et vous présenter en situation notre matériel (Showroom).

**M. LIONEL RIGAL**

05 82 95 74 35

contact@loc-housses.com

[www.loc-housses.com](http://www.loc-housses.com)

ZAC de la Gravette

14 rue de la Gravette

31150 Gratentour



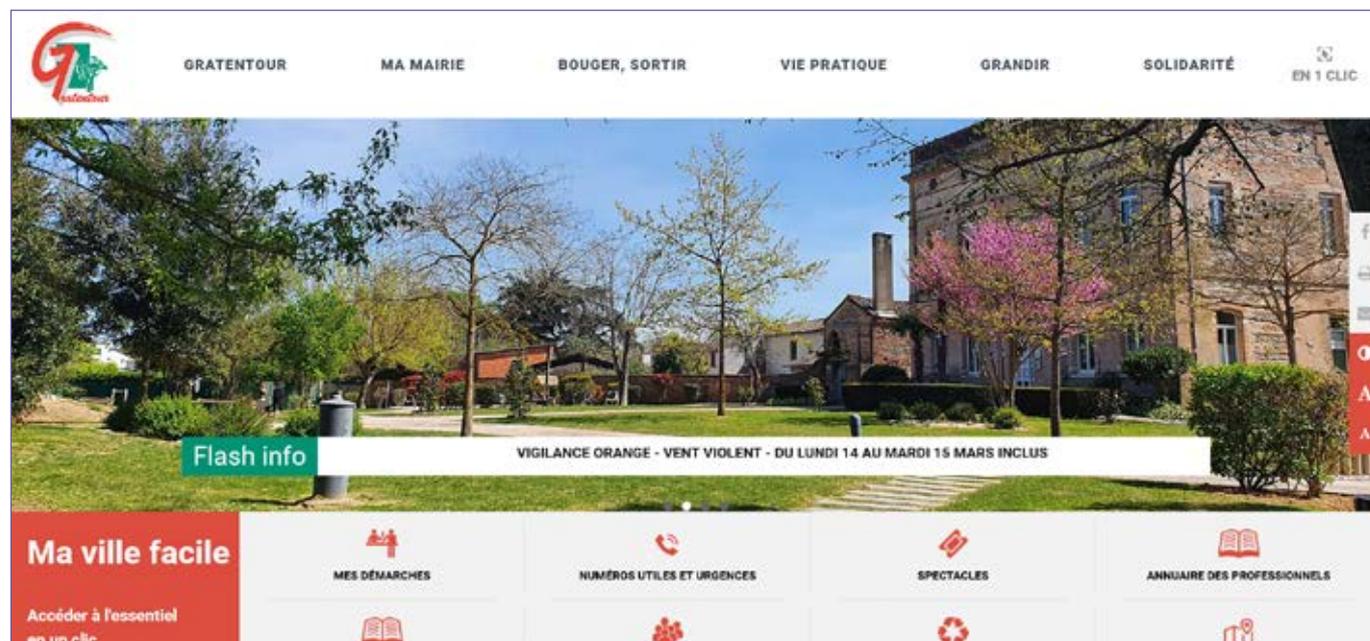
## Nouveau site web de la commune

Nous sommes ravis de vous annoncer la mise en ligne de notre nouveau site Internet.

Venez découvrir nos services, nos actualités et bien plus encore sur ce site Internet simple dans sa navigation. Un site web conçu pour vous faciliter la vie !

Toute l'équipe municipale a voulu mettre en place un site Internet intuitif, interactif et utile pour ses administrés. Bonne navigation & à bientôt !

[www.gratentour.fr](http://www.gratentour.fr)





## Une nouvelle équipe à la police municipale

Depuis le mois d'août et le départ à la retraite de M. Gérard BARON, la police municipale de Gratentour a un nouveau chef de service, M. Jean-Claude GLEYE, 54 ans, lotois d'origine. Il arrive de la commune de Saint-Céré (46). Après une carrière militaire dans la Gendarmerie nationale, il a exercé à la police municipale de Montauban où il était adjoint au directeur sécurité prévention.

Déjà bien intégré au sein de la commune, il est secondé depuis le mois de décembre par Éric, lotois également d'origine, 45 ans qui arrive de la commune de Toulouse (31).

Après un début carrière dans la Gendarmerie et la Police nationale, il a choisi la police municipale et plus particulièrement, la ville de Toulouse où il était adjoint au chef de service du secteur Est.

À cette nouvelle équipe se greffe, Mesdames Virginie FERRUCCIO secrétaire du service, bien connue de nos administrés et Céline, ASVP, en poste depuis deux ans.

Toute l'équipe fera son maximum pour lutter contre l'insécurité et les incivilités et sera à l'écoute et au service des habitants de Gratentour.

**SERVICE POLICE MUNICIPALE**  
05 62 79 94 17  
[police@gratentour.fr](mailto:police@gratentour.fr)

## Délibérations récentes

### CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2021

- Signature d'une convention avec Toulouse-Métropole pour l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme et des Déclarations d'Intention d'Aliéner.
- Choix de la commission d'Appel d'Offres pour l'installation d'ombrières à panneaux photovoltaïques sur le parking de la zone sportive et du collège et signature de la convention correspondante avec le prestataire, la société AREC Occitanie.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2022

- Débat d'orientation budgétaire - Choix financiers de la municipalité sur l'année budgétaire 2022.
- Validation de l'avis de la commission d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de l'annexe de l'hôtel de ville et demande de subventions.

# Service de proximité

## ÉLECTIONS

### CE QUI CHANGE SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE

Un QR Code figure sur la carte électorale qui sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.

Ce QR Code renvoie au site unique [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- vous inscrire en ligne, sur les listes électorales,
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné la procuration ou qui vous a donné la procuration.

Le site [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc

- le QR Code qui figure sur la carte électorale oriente l'utilisateur vers le portail Internet [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr),
- ce QR Code est le même pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs,
- il n'y a aucune collecte de données personnelles.

Par ailleurs, votre numéro national d'électeur, attribué à chaque électeur a été mis en exergue. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration.

Ce numéro permanent, unique et propre à chaque électeur est composé de 8 ou 9 chiffres dans la majorité des cas. Ce numéro permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il figure sur la carte électorale et peut également être trouvé en interrogeant votre situation électorale en ligne sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Votre inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin, soit le **mercredi 4 mai 2022** pour les élections législatives.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Il est possible de s'inscrire en mairie jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le **vendredi 6 mai 2022** pour les élections législatives.

Inscrivez-vous-en quelques clics sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### CE QUI CHANGE POUR LES PROCURATIONS

Vous pouvez donner procuration à tout moment avant le scrutin de deux façons :

- en faisant une demande en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité,

- en faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire Cerfa n°14952\*03 de demande de vote par procuration sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne : « Interroger votre situation électorale » disponible sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



Carte électorale QR code



Carte électorale procuration

### ENVIRONNEMENT

Date des prochains encombrants le **mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022**, inscription auprès du service environnement au : 05 62 79 94 17, liste ouverte **lundi 2 mai 2022**. (maximum 120 foyers).

# PLUi-H

## ANNULATION DU PLUi-H

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat) de Toulouse Métropole approuvé le **11 avril 2019** a été annulé par décisions du Tribunal Administratif de Toulouse du **30 mars** et du **20 mai 2021**.

Dans son Arrêt du **15 février 2022**, la Cour Administrative de Bordeaux confirme l'annulation du PLUi-H.

Pourquoi ? Le PLUi-H aurait dans son analyse sur-évalué la consommation foncière passée sur le territoire, ce qui a conduit à surestimer également les besoins futurs résultant des projections économiques et démographiques.

De plus, la Cour a considéré que le PLUi-H qui dicte les règles en matière d'aménagement de l'espace n'amènera pas à une réduction du rythme de la consommation d'espace pour l'avenir, contrairement aux objectifs fixés initialement par le document.

### Annulation du PLUi-H et obligation de production de logement pour les communes

L'annulation du PLUi-H a entraîné la disparition de son volet Habitat.

Dans l'attente de l'élaboration du nouveau document, la Métropole a voté, lors du Conseil du **14 octobre 2021**, un pacte métropolitain pour l'Habitat.

Il confirme le maintien de l'objectif de production de 7 000 logements par an à l'échelle métropolitaine et le taux de 35 % minimum de logements locatifs sociaux dans les nouveaux programmes de construction de logements.

## UN NOUVEAU PLUi-H POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE

Le 10 février dernier a eu lieu un Conseil métropolitain, au cours duquel a été lancée la procédure d'élaboration d'un nouveau PLUi-H.

Son approbation en Conseil communautaire est prévue fin 2024 pour une mise en application en 2025. Cette date marque également l'ouverture de la concertation au public.

Auparavant, un registre de concertation pour le public sera déposé à l'accueil de la Mairie ou sur le site de Toulouse Métropole.

Les informations seront également disponibles sur le site de la Mairie de Gratentour.

## LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi « **Climat et Résilience** », promulguée le **24 août 2021**, traduit une partie des 146 propositions de la convention citoyenne pour le **climat** pour réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France.

Le nouveau Plan Local de l'Urbanisme intercommunal Habitat devra se construire sur la base de

cette loi en appliquant plus particulièrement la réglementation sur l'artificialisation des sols.

Ce rythme d'artificialisation, qui s'applique à toutes les collectivités, devra être divisé par deux d'ici à 2030. La zéro artificialisation nette (ZAN) devra être atteinte d'ici 2030.

### Qu'est-ce que l'artificialisation des sols ?

« Transformation d'un sol à vocation agricole, naturel ou forestier par des actions d'aménagement entraînant son imperméabilisation totale ou partielle ». Cette transformation souvent irréversible a des conséquences préjudiciables sur l'environnement et la production agricole.

### 2031 : première échéance

Les communes et intercommunalités doivent être parvenues à réduire par deux le rythme de leur consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers (ENAF).

### 2050 : objectif de zéro artificialisation ?

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de rechercher un équilibre entre « la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et la renaturation des sols artificialisés ».

### Les conséquences de l'annulation du PLUi-H sur la commune de Gratentour

Cette annulation a un impact direct sur notre commune et une forte incidence sur notre obligation de production de logements.

- ▶ Retour à l'application du document d'urbanisme précédent ; à savoir le PLU communal approuvé par délibération du Conseil de la Métropole le **23 février 2017**.
- ▶ La Zone UB remplace la zone UM7 du PLUi-H et l'emprise au sol est passée de 30 à 20 %.
- ▶ Les secteurs du Tucol et de la Gence ont été fermés à l'urbanisation.
- ▶ Les secteurs de Miquelou et de Champ Grand restent ouverts à l'urbanisation seulement pour l'intérêt public.
- ▶ Afin de répondre au mieux à l'obligation de production de logements sur la période 2023-2025, la municipalité a ouvert une étude de modification du PLU. Elle sera effective mi-2023.

## 1 - PISTE CYCLABLE ÉCOLE THOMAS-PESQUET

Chantier réalisé

Localisation : rue de Maurys / École.

Aménagement cheminement cyclable sécurisé en entrée d'école.

## 2 - CENTRE COMMERCIAL DU CHÂTEAU

Chantier réalisé

Localisation : Parking centre commercial.

Mise en sécurité de l'entrée et sortie des commerces.

## 3 - RUE DU BARRY

Chantier réalisé

Localisation : Tout au long de la rue.

Enfin, nous y voilà ! La fin des gros travaux rue de Rayssac et rue du Barry.

Désormais, nous disposons dans ce secteur de réseaux d'eau potable, d'assainissement et pluvial complètement rénovés.

Mais, souvent, les entreprises se sont heurtées à la complexité du chantier et notamment la nécessité de tranchées spécifiques à chaque type de réseaux. D'autre part, la circulation en alternat ou en rue barrée a perturbé bien des usagers malgré les distributions d'informations et la mise en place de déviations parfois difficiles à gérer.

Avant d'effectuer le revêtement de la chaussée, il a été privilégié l'effacement des réseaux aériens, ces derniers nécessitant encore des tranchées pour leur enfouissement.

Ces enfouissements sous la chaussée terminés, les entreprises ont pu réaliser le revêtement définitif. Il reste encore quelques raccordements pour les particuliers. Ceci explique les travaux en cours sur les trottoirs. Le passage des câbles dans les fourreaux pourra se faire pour remplacer les lignes aériennes plutôt disgracieuses.

Désormais, nous bénéficions d'une voie structurante en excellent état qui permet de traverser la commune en toute sécurité et de relier Bruguières à Castelnau.

Matérialisation de la piste cyclable des deux côtés.

## 4 - ROUTE DE BRUGUIÈRES (RM)

Projet en cours d'étude (fin 2022)

Localisation : Rond-point de la Gravette  
Limite commune Bruguières.

Aménagement piétonnier pour rejoindre la rue de Rayssac.

# Grate





## 5 - PARKING DU VIEUX CIMETIÈRE

Projet en fin d'étude - Réalisation (1<sup>er</sup> semestre 2022)

**Localisation :** parking du vieux cimetière, avenue de Toulouse.

Réalisation d'un parking avec arbres.  
Implantation de bornes de recharge pour les voitures électriques.

Création également d'une aire de covoiturage.

Aménagement depuis ce parking jusqu'à la Place de la Mairie (place où se tient le marché), d'une liaison piétonne sécurisée.

Réfection du mur de soutènement le long du trottoir de gauche en remontant.

## 6 - RUE DE PECHBONNIEU

Chantier réalisé

**Localisation :** rue de Pechbonnieu

Création et réfection des trottoirs de l'allée Galaup jusqu'au rond-point de Pechbonnieu.

## 7 - RUE DU COUSTÉLA

Projet en cours d'étude (mi-2022)

**Localisation :** rue du Coustéla - rue des Pyrénées

Aménagement et création d'un piétonnier et de places de parking. (1<sup>ère</sup> phase).

Difficultés de traitement de collecte et d'évacuation des eaux pluviales (Risque d'accélération du débit après buse du fossé) - recherche d'alternatives par les services de la Métropole.

Aménagement par tronçons successifs.

## 8 - RUE DU BARRY

Chantier réalisé

**Localisation :** du rond-point du centre commercial du Barry jusqu'à Bruguières.

Ce chantier a permis de rénover le réseau d'eau potable, ainsi que le réseau d'assainissement et le pluvial.

Il a également permis de préparer l'enfouissement des réseaux secs aériens qui se feront par la suite. La couche de roulement a été refaite sur la totalité de la route.



# Café Municipal L'Entrepotes

LA TERRASSE VOUS ATTEND !

Fin de la crise sanitaire, plus de masque, plus de pass sanitaire ! Nous revenons enfin à une vie normale où nous pourrions profiter de bons moments.

Les beaux jours arrivent. Tables et chaises seront installées à foison sur la terrasse du café municipal. Elles vous attendent pour le petit café du matin ou la pause déjeuner ou encore pour des soirées animées en extérieur. La commission animation vous concocte bien des surprises !

Changement de saison, changement d'horaires.

## LE CAFÉ MUNICIPAL L'ENTREPOTES VOUS ACCUEILLE :

de début mai au début des vacances scolaires d'été, soir le **6 juillet 2022**

- mardi : 12 h - 21 h
- mercredi - jeudi : 8 h - 21 h
- vendredi : 8 h - 23 h
- samedi : 10 h - 14 h

du **7 juillet**, début des vacances scolaires d'été au **13 août 2022**

- mercredi-jeudi : 12 h - 21 h
- vendredi : 12 h - 23 h
- samedi : 10 h - 14 h

Fermeture prévisionnelle du café du **26 août** au **2 septembre 2022**

Du **3 septembre** au **31 octobre 2022**

- mardi : 12 h - 21 h
- mercredi-jeudi : 8 h - 21 h
- vendredi : 8 h - 23 h
- samedi : 10 h - 14 h

À très bientôt !

**BERNADETTE FRANÇOIS**

*Responsable du Café municipal*

09 63 55 83 08

[cafemunicipal@gratentour.fr](mailto:cafemunicipal@gratentour.fr)

Facebook : [L'Entrepotes](https://www.facebook.com/L'Entrepotes)



# Médiathèque

## BIENVENUE À LA MÉDIATHÈQUE !

Bonjour à toutes et tous,

La médiathèque est toujours heureuse de vous accueillir et de vous proposer sa table « coup de cœur » et « nouveautés ».

Tout le secteur adulte a été renouvelé au mois de mars et cet été, ce sera le tour du secteur jeunesse.

Entre les acquisitions régulières et les prêts de la Médiathèque départementale se sont plus de 6 000 ouvrages à votre disposition.

Difficile d'en faire le tour en quelques mois !

En plus de la lecture, vous trouverez aussi des CD et DVD.

Mais la vie de la médiathèque passe aussi par ces animations, spectacles, lectures, ateliers pour enfants ou adultes, carte de super lecteur ou défis à relever !

Des animations riches et variées pour tous les âges !

Je voulais faire un petit clin d'œil à mes bénévoles toujours présentes pour me seconder, participer, proposer... Sans elles, la médiathèque ne tournerait pas ! Je n'oublie pas non plus les adhérents qui proposent leurs bons services pour animer un moment de vie.

En cette fin de saison, je proposerai des animations à partir de tablettes numériques prêtées par la Médiathèque départementale : lire une histoire qui s'anime sous nos yeux, mais aussi de la science, de l'art à découvrir en expérimentant !

Je vous invite à nous suivre via les affichages, le triptyque municipal, les messages ou encore Facebook.

### FOCUS SUR LA CARTE DE SUPER LECTEUR

Arrivée au mois de janvier, elle ravit parents et enfants. L'objectif est simple, permettre aux enfants de découvrir les différents univers (science, roman, album...) qui existent à la médiathèque.

Quand on emprunte dans un domaine, on valide par une gommette ce secteur. Quand on a des gommettes partout... on a un cadeau !

Ludique et sympathique, elle permet à tous de faire de belles découvertes !

**NATHALIE VOLINI**

Responsable de la Médiathèque

09 63 53 83 30

[mediatheque@gratentour.fr](mailto:mediatheque@gratentour.fr)

Facebook : [Médiathèque Gratentour](#)



Après le spectacle de contes, atelier éveil théâtral pour les petits



Séance en espagnol avec Marta



La 1<sup>ère</sup> gagnante

# Éditorial

Vous trouverez dans cette rubrique, des informations sur la mobilité :

- la ZFEm (Zone à Faible Émission mobilités), outil de lutte contre la pollution de l'air, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022,
- le réseau liO qui remplace le réseau Arc-en-Ciel, depuis janvier 2022, géré dorénavant par la Région Occitanie, avec les nouvelles coordonnées pour répondre à vos questions.

Et comme nous nous y étions engagés : la plantation de la micro-forêt, symbole de notre commune pour manifester notre participation à l'environnement, de manière concrète.

Bonne lecture,

**JEANINE SANTAELLA**

*Adjointe Cadre de vie et mobilités  
Qualité de l'air dans les bâtiments publics*

## ZFE (Zone à Faibles Émissions) applicable le 1<sup>er</sup> mars 2022

### UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS POUR MIEUX RESPIRER.

Il s'agit d'une zone géographique dans laquelle les véhicules les plus polluants ne peuvent plus circuler. Cette mesure demandée par l'État, en conséquence de sa condamnation par la Cour européenne, est imposée à toutes les grandes métropoles de France.

La ZFE de Toulouse Métropole sera donc instaurée à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, selon le calendrier suivant :

- à compter du **1<sup>er</sup> mars 2022**, la circulation et le stationnement sont interdits pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds classés crit'air 5 et non classés,
- à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2022**, cette interdiction sera étendue aux mêmes véhicules, crit'air 4,
- à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**, cette interdiction sera étendue à l'ensemble des véhicules motorisés classés crit'air 4, 5 et non classés,
- à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, cette interdiction sera étendue aux véhicules crit'air 3.

### Les parkings de métro accessibles aux véhicules polluants :

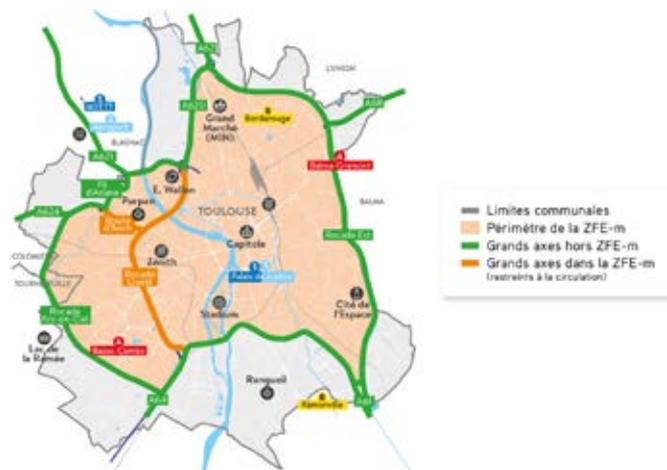
Le futur parc relais de 780 places du terminus de la ligne A de métro de Basso Cambo, à Toulouse, sera accessible aux véhicules polluants interdits, tout comme le terminus de la ligne B de Borderouge, alors qu'ils sont en ZFE. Tout comme les terminus de Ramonville et Balma-Gramont, hors ZFE.

À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, la circulation et le stationnement resteront donc autorisés pour tous les véhicules porteurs de vignettes crit'air 2, 1 et électrique. Les véhicules diesel ne sont pas interdits.

Votre véhicule est-il concerné ?

### Plus d'informations :

<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/environnement/qualite-de-l-air/zone-a-faibles-emissions-mobilité>



# Le réseau Arc-en-ciel devient liO

En 2017, la loi dite « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a confié à la Région Occitanie l'organisation des transports scolaires et interurbains, qui a créé pour cela le réseau liO. En Haute-Garonne, l'exercice de cette compétence par le Département a été prolongé pendant 4 années, pour permettre une transition de qualité pour les usagers des lignes scolaires et régulières du réseau Arc-en-ciel.

Comme le prévoit la loi, la Région Occitanie exerce désormais directement cette compétence en Haute-Garonne, sauf des trajets qui concernent exclusivement l'intérieur du périmètre du SMTC Tisséo qui restera géré par le Conseil départemental.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le réseau Arc-en-ciel devient liO : le réseau de transport de la Région Occitanie.

Les usagers peuvent contacter le numéro vert au : 0 800 703 031, consulter le site Internet [lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr). Changez vos habitudes et trouvez l'offre de transport liO adaptée à vos besoins.

Que vous fassiez des déplacements domicile-travail ou des déplacements plus ponctuels dans le cadre de vos loisirs, la Région Occitanie et la SNCF proposent des offres tarifaires adaptées à tous vos besoins et selon différents profils (jeunes de moins de 26 ans, actifs...).

**Si vous vous déplacez en train, consultez le site :** [trainlio.sncf.com](http://trainlio.sncf.com), rubrique « Tarifs et abonnements ».

**Si vous vous déplacez en car, consultez le site :** [mestrajets.lio.laregion.fr](http://mestrajets.lio.laregion.fr), rubrique « Titres et tarifs ».



**“ ET SI L'ON OPTAIT POUR LE CHANGEMENT D'HABITUDES PLUTÔT QUE POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ? ”**

Hugo.

**Avec les cars liO de la Région Occitanie, c'est 5 fois moins de CO<sub>2</sub> qu'avec ma voiture\*.**

Source : calculée ADEME

[lio.laregion.fr](http://lio.laregion.fr)





## Une micro-forêt à Gratentour

Le week-end des 12 et 13 mars, malgré la pluie, près d'une soixantaine de Gratentourais (adultes et enfants), et d'adhérents de LARC (association pour le Réchauffement Climatique) ont répondu à l'appel de la Municipalité pour la plantation de la micro-forêt urbaine sur le site de FONTGAUZY. Environ 2 000 arbres de 20 essences différentes ont ainsi été plantés sur 700 m<sup>2</sup>, labourés et préparés avec l'aide des services techniques de la Mairie.

Ce procédé unique de plantation dit Miyawaki - célèbre botaniste japonais - permet de créer une forêt autonome à croissance rapide, favorisant la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette action environnementale a été menée en partenariat avec LARC, présidée par Nicolas BUSSON et Toulouse en Transition. Dans une ambiance conviviale, cette micro-forêt a été inaugurée en présence de nos élus.

Nos conseillers départementaux Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION qui soutiennent de nombreuses opérations écologiques sur le Canton étaient présents. Le Maire a remercié, félicité et encouragé les organisateurs et les participants.

Le samedi après-midi, une vingtaine d'enfants volontaires accompagnés de leurs parents ont planté 300 arbres, dans une ambiance joyeuse, motivés par une action de sensibilisation réalisée par Nicolas BUSSON et les animateurs du CLAE. Un goûter a été offert par LARC et la Mairie pour récompenser leur investissement.

Comme prévu, le dimanche toute la journée, les adultes, en présence de quelques élus municipaux et quelques enfants ont mis les mains dans la terre pour terminer la plantation. Un apéritif dinatoire a permis de faire une petite pause bien méritée. La journée s'est terminée dans une très bonne ambiance malgré les vêtements, chaussures couverts de boue, et quelques courbatures.



*Les enfants en action*



*Plantation des arbres par les enfants*



*Micro-forêt*



*Plantation des arbres*

# Édito

## NOUS RETROUVER !

Enfin, nous allons pouvoir à nouveau nous émerveiller, nous interroger et partager des émotions.

Durant ce contexte sanitaire, l'équipe municipale et le service culturel ont redoublé d'efforts et d'enthousiasme pour faire de cette saison 2021/2022 une promesse nouvelle de joie, d'échanges et de rencontres.

La force de cette nouvelle saison culturelle, c'est sa capacité à lier la qualité artistique et l'ouverture à un large public.

La diversité rend possible ce lien avec un programme qui mêle aussi bien la danse, l'humour, le théâtre, le cirque et bien évidemment la musique.

Éclectisme également des artistes avec à la fois des talents prometteurs et des artistes plus confirmés.

C'est aussi un bonheur parce que nous allons pouvoir nous retrouver dans cette salle, lieu de partage et de transmission, transformée après une fermeture de plus de deux ans pour cause de travaux et de pandémie.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons dans cette salle ainsi que dans nos autres équipements à vocation culturelle, tels que notre médiathèque et le café L'Entrepotés.

**MARC SAURIN**

*Adjoint aux affaires culturelles*

# Des livres édités à Gratentour pour le bonheur des enfants !

Découvrez ou redécouvrez les livres des éditions Librement réalisés à Gratentour par Alexandre CABEAU-RICHARD pour les enfants de 2 à 13 ans !

Trois collections ont vu le jour dans notre municipalité depuis 2018 :

- **Les p'tites bulles de Bibabul** : albums illustrés d'aventures sur le thème des émotions, des couleurs et des milieux naturels (2/7 ans).
- **Les voyages de Bibabul** : livres d'activités éducatives sous forme d'exposés, de bandes dessinées et de jeux sur la vie des grandes civilisations qui ont marqué l'histoire. Premier livre, Les voyages de Bibabul chez les Romains et les Mayas (7/11 ans).
- **Starobios** : série de romans illustrés de science-fiction pour apprendre les sciences et la philosophie avec une mise en page facilitant la lecture dyslexique (9/13 ans).

Sur le site [editions-librement.fr](http://editions-librement.fr), vous trouverez toutes les informations sur ces livres gratentourais imprimés à Bruguières.

*Bonne lecture à toutes et à tous !*



# Cirque Pardi! Rouge Nord

**DIMANCHE 8 MAI 2022**

**17 H - PARKING DE LA SALLE CULTURELLE ET FESTIVE**

Un spectacle de haute volée...

Le collectif Pardi! a rempli sa mission de création, de médiation culturelle, d'animation auprès de tous les publics de la commune.

Ce n'est pas sans une petite émotion que ce dernier spectacle viendra faire son bruit dans notre commune, avec une émotion toute particulière du service culturel ; ces quatre années ont compté et des liens se sont créés dans une belle dynamique et une belle amitié.

**Rouge Nord,**

**Un sentiment de confusion offert aux passants.**

**Le bruit d'un moteur surgit et ouvre la porte sur l'action.**

**Une scène inattendue prend place.**

**Moment suspendu.**

**Non, ce n'est pas un accident,**

**mais bien l'ouverture d'un rêve couleur métallique.**

**Le public est alors témoin du montage du fil en direct.**

**De notre ballet mécanique.**

**La ligne est tendue, le funambule respire.**

**Une chanteuse acrobate.**

**Un funambule perdu.**

**Un camion-grue décati.**

**Une Mercedes de 1978.**

**Une cabine téléphonique détraquée.**

**Un concert en live.**

**50 minutes d'ivresse...**

« La mécanique est une poésie, la musique un langage. Le fil un rêve, l'espace public un pilier de l'expression. » Un spectacle familial, qui clôturera l'action culturelle et la résidence de territoire avec Cirque PARDI!.

Nous aurons passé depuis octobre 2017 des moments forts avec eux et espérons que les gralentourais(es) qui ont pu apprécier ce travail circassien, auront peut-être découvert une autre facette des métiers du cirque.

Peut-être que des envies de cirque seront nées chez les jeunes qui les ont côtoyés...

C'était le but de la mairie et du service culturel en les accueillant sur la commune ; regarder les choses d'un autre point de vue.

**Lieu :**

parking de la salle culturelle et festive

**Horaires :**

17 h

**Durée :**

50 mn

**Gratuit**

**LISA LABATTE**

*Service culturel*

05 62 79 94 00

[viaculturelle@gralentour.fr](mailto:viaculturelle@gralentour.fr)



# Exposition sur bâches « La nature annonce-t-elle la météo ? »

DU 9 MAI 2022 AU 3 JUIN 2022

MAIRIE - SALLE A. PARIS

Une exposition que nous n'avions pas pu vous présenter à cause du Covid et que nous sommes heureux d'accueillir enfin à Gratentour !

Avant que la météo n'existe, les hommes étaient déjà très soucieux de prévoir le temps, leur vie et leurs récoltes en dépendaient souvent.

Dans toutes les civilisations, les paysans, les marins, les voyageurs, mais parfois aussi les savants, les poètes observaient toute sorte de signes : la couleur du ciel, le comportement des animaux, les plantes, la forme des nuages...

Leurs observations ont donné naissance aux dictons, qui depuis l'Antiquité, ont parcouru le temps jusqu'à nos jours. Cette exposition décrypte quelques anciens dictons qui ont traversé les âges et rythmé l'humanité.

Exposition réalisée par la direction de la Culture scientifique et technique de la ville de Toulouse, en partenariat avec Météo France, PLH Erasme-UT2J et le Muséum d'Histoire Naturelle.

TOUT PUBLIC

*Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.*

**LISA LABATTE**

*Service culturel*

05 62 79 94 00

[viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)



# Chocolat Show

## Man on the spoon

**DIMANCHE 15 MAI 2022**

**16 H - SALLE CULTURELLE ET FESTIVE**

Quand un comédien fait appel au diable...

### LE BESTIAIRE À PAMPILLES REVIENT FAIRE DES SIENNES À GRATENTOUR !

**Souvenez-vous :** la Garde Suisse, en mai 2019... Oui c'est loin, mais, ils ont marqué leur entrée à la salle polyvalente lors des Puces des couturières !

Et il était là, le suisse... Alexandre BORDIER, qui revient le dimanche **15 mai 2022**, dans un solo fantasque « Man On The Spoon » :

un homme seul, un brin nerveux, vient pour demander un coup de pouce au diable pour son spectacle solo. Ce prétexte simplissime une fois posé, il va nous faire partager un concerto de cuillères, l'instrument traditionnel helvète, mais ça va bien vite dérapé...

Ah oui, il sera question de tout un tas d'autres choses aussi, expatriées du folklore helvétique, mais pas que...

Un spectacle inclassable que vous n'oublierez pas.

#### DISTRIBUTION

**Écriture :** Alexandre BORDIER

**Metteur en scène :** Sigrid BORDIER

**Décor :** Alex BALADI

TOUT PUBLIC

**Lieu :**

Salle culturelle et festive - Rue de Maurys - Gratenour

**Horaire :** 16 h

**Durée :** 1 h 30 / Pas de placement

**Réservations / Site FESTIK :**

<https://gratentourculture.festik.net>

**TARIFS :** (ils comprennent les frais de réservation)

**Plein tarif :** 8,10 €

**Tarif réduit :** 6 € (chômeurs / étudiants / 6-18 ans)

**Gratuit :** jusqu'à 6 ans

**LISA LABATTE**

Service culturel

05 62 79 94 00

[viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)



# Les Midinotes

LES FEMMES À L'HONNEUR  
UN MERCREDI PAR MOIS  
AU CAFÉ MUNICIPAL L'ENTREPOTES

La saison se poursuit...

Encore de jolies dates à venir autour de ce rendez-vous intimiste et incontournable des Midinotes au café municipal L'Entrepotes.

Vous êtes toujours aussi nombreux à venir tendre vos oreilles curieuses, et pour cela, merci !

**Mercredi 18 mai 2022** - Irina GONZALES

Chanteuse, compositrice et multi-instrumentiste originaire de Cuba, la musique aux sonorités jazz, afro-latines et caribéennes d'Irina est un cocktail savoureux, mêlant harmonieusement les accords sophistiqués d'une guitare brésilienne à des sonorités du monde. Son univers coloré, ses textes vifs et sensibles, vous emmènerons sans aucun doute dans un ailleurs solaire et réconfortant.



*Irina GONZALES*

**Mercredi 15 juin 2022** - Clara SANCHEZ

Un accordéon bavard sur les épaules, elle nous raconte des histoires tirées d'un univers en noir et blanc, entre hier et aujourd'hui.

Retrouvez toutes les informations de la programmation sur le site de la mairie de Gratentour, sur Facebook, sur notre newsletter ou par courriel : [viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)

**Les Midinotes** : une fois par mois, troisième mercredi du mois, de 12 h 30 à 13 h 30 au café municipal L'Entrepotes. Gratuit.

**Inscriptions obligatoires** : [viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)



*Clara SANCHEZ*

# Les Musicales 2022

## AWEK

VENDREDI 20 MAI 2022

21 H

SALLE CULTURELLE ET FESTIVE

Du blues qui ne donne jamais le blues !

Enfin, ils sont là !...

Après trois reports liés aux conditions sanitaires, nous accueillerons AWEK le **vendredi 20 mai 2022** à 20 h 30. AWEK, c'est la passion du blues ; ils vivent le blues, pensent le blues et jouent le blues, avec leur âme, leur amitié et leur complicité dans ce road trip musical faisant le lien indispensable pour que leur passion parvienne jusqu'au public.

La complicité née de 24 années sur la route, à user le monde, à user l'asphalte pour écumer les clubs et les festivals, sur des scènes petites ou grandes, sans jamais faillir ni défaillir. Un engagement total pour le blues !

AWEK n'a jamais cessé d'évoluer en gardant l'âme originelle, par respect, sincérité et simplicité...

AWEK c'est des prix, des récompenses en France et aux USA, et plus de 1 600 concerts à travers la France, l'Europe, l'Inde, le Maroc, le Québec, et les USA.

Cette soirée, ils nous l'ont réservée depuis plus de 3 ans. Leurs sorties sur la région sont comptées et ils ont invité le pianiste Paul San MARTIN, expert Boogie-woogie : une complicité qui va puncher ...

*Concert assis, pas de placement.*

SOIRÉE TOUT PUBLIC,

Lieu :

Salle culturelle et festive - Rue de Maurys - Gratentour

Horaire : 16 h

Réservations / Site FESTIK :

<https://gratentourculture.festik.net>

Plein tarif : 8,10 €

Tarif réduit : 6 € (chômeurs / étudiants / 12-18 ans)

Gratuit : jusqu'à 6 ans

Les informations seront disponibles sur le site de la mairie, en page culture, page Facebook de la mairie et via la newsletter culturelle.

Pour recevoir notre newsletter culturelle :

[www.gratentour.fr](http://www.gratentour.fr) en page culture

ou sur simple demande par courriel :

[viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)

LISA LABATTE

Service culturel

05 62 79 94 00

[viaculturelle@gratentour.fr](mailto:viaculturelle@gratentour.fr)





## Le Marathon des Mots

LIVRES EN SÉRIE  
30 JUIN 2022

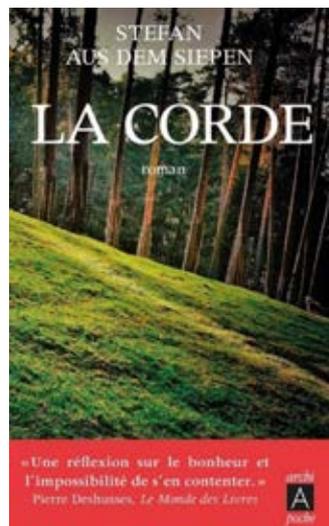
Une lecture et une séance ciné !

Pour cette nouvelle édition, la commune de Graten-tour s'associe à nouveau au 18<sup>e</sup> festival international de littérature de Toulouse Métropole / Région Occitanie.

Cette année, en partenariat avec la médiathèque de Graten-tour et le café municipal L'Entrepotes, c'est autour d'une lecture et d'une séance de visionnage de l'œuvre, adaptée sur le petit écran, que vous allez pouvoir découvrir « La corde » de Stefan AUS DEM SIEPEN (Archipoche) ; l'occasion de passer de l'écran à l'écrit, et de mesurer à quel point l'univers des séries s'inspire de la littérature d'aujourd'hui et d'hier...

« Les habitants d'un village situé à l'orée d'une immense forêt mènent une vie simple, rythmée par les saisons. Un jour, l'un d'eux découvre dans un champ une corde qui s'enfonce dans les bois. Comment est-elle apparue ? Où mène-t-elle ? Délaissant leurs familles, les hommes décident de la suivre. D'abord accueillante, la forêt devient peu à peu menaçante, hostile. Les villageois s'obstinent pourtant, quitte à manquer le début de la récolte et à courir au-devant du danger... »

Retrouvez tout le programme détaillé de cette soirée très bientôt sur le site de la mairie, la newsletter et sur Facebook.



LE   
MARATHON  
DES MOTS

# Fête de la musique

## FÊTONS L'ÉTÉ EN MUSIQUE

On va fêter le retour des beaux jours, mais surtout la musique !

Au premier jour de l'été, la musique descend dans la rue pour faire la fête.

Le service culturel, les associations culturelles et nos partenaires vous proposent un parcours festif pour tous les goûts et tous les âges.

Amateurs, professionnels, débutants ou « peintures », retrouvons-nous pour célébrer la musique, toutes les musiques !

Sur la Place de la Mairie, au café L'Entrepotes, dans le Parc de la Mairie, partageons ce bonheur d'être à nouveau ensemble.

Si vous souhaitez participer en tant que musicien signalez-vous auprès du service culturel.

Le programme et les horaires vous seront communiqués sur le site de la mairie, via la newsletter et le programme culturel dès qu'ils seront finalisés.

**LISA LABATTE**

*Service culturel*

[viaculturelle@gratentour](mailto:viaculturelle@gratentour)

05 62 79 94 00



# ALAE / ALSH : Maurice-Saquer

## LES 3 PETITS COCHONS VERSION « LES PETITS BONHEURS »

Il était une fois...  
ouahhhhhh durant les vacances  
de février au Centre de Loisirs.

Dans la forêt, 1, 2, 3 petits cochons très différents, vraiment très différents, qui décidèrent de se construire 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9... petites maisons. Ça suffit ont-ils dit. Ça va nous faire beaucoup de travail !

1, 2, 3 petites maisons pour 1, 2, 3 petits cochons, ils construisirent finalement.

Le premier qui s'appela Peppa la fit en paille avec devant une jolie ferme avec ses compagnons.

Le second qui s'appela Dédé la fit en bois avec une magnifique petite cheminée à l'intérieur.

Le troisième qui s'appela Babe décida de la faire en brique avec une magnifique petite piscine.

Ça y est le travail est terminé. Ouahhhhhhh

« Qu'elles sont belles les maisons se disent-ils ! »

Mais ... aïe aïe aïe

### LE SUPER MÉCHANT LOUP

Le super méchant loup qui s'appela Garou arriva, arriva très vite, trop vite même et... savez-vous ce qu'il s'est passé ?

Peppa a demandé à vos parents de vous raconter la suite ... Alors n'attendez plus !

**JULIE SANTAELLA**  
Responsable adjointe  
ALAE/ALSH Maurice-Saquer  
06 80 84 62 35  
[centredeloisirs@gratentour.fr](mailto:centredeloisirs@gratentour.fr)



Le méchant loup & la maison en paille

# ALAE Thomas-Pesquet

## AU FIL DES SAISONS...

Retour en images sur un échantillon d'activités créatives réalisées par les artistes en herbe de l'ALAE Thomas-Pesquet depuis le début de cette année scolaire.

**SOLÈNE GUILLOUET**  
Responsable ALAE/ALSH Thomas-Pesquet  
06 32 31 27 38  
[tp-centredeloisirs@gratentour.fr](mailto:tp-centredeloisirs@gratentour.fr)



Silhouettes



Décorations des salles



Dessins à la craie



Pâte à modeler

# Destination Sports

## L'ART ET LA MANIÈRE

L'art ! Qu'il soit amateur ou professionnel tout le monde peut le pratiquer. Certains vont trouver dans l'art un moyen de se concentrer sur quelque chose, d'autres de s'exprimer ou bien encore d'ouvrir l'étendue de leur imaginaire. Mais l'art, c'est avant tout un équilibre, une harmonie des éléments qui nous entourent.

Ainsi, il existe dans le monde sportif différentes formes d'art. L'art et la manière, signifie développer un certain savoir-faire.

Destination Sports propose à l'année des activités aux gratentourais(es) tels que la marche, la marche nordique, fitness, gym douce, baby gym et multisports.

Comme les activités créatives, nos activités sont ouvertes à tous. Les adhérents viennent majoritairement pour le plaisir de se retrouver, de penser et de se concentrer sur autre chose.

De ce fait, nous verrons un marcheur nordique se concentrer sur l'opposition jambe/bâton afin de développer et affiner sa coordination. Le gymnaste, lui, est à la recherche d'un équilibre entre le gainage de son corps, sa respiration, le tout étant ancré dans le sol. Enfin, le bébé s'adapte en permanence à un nouvel environnement, il compose sans arrêt face à de nouveaux éléments et dépasse même les limites de notre imaginaire.

Est-ce que nous sommes des artistes pour autant ?  
À vous d'en décider.

### DESTINATION SPORTS EN 2022 :

- Reprise de toutes les activités de Destination Sports.

- Une course par laquelle vous pourrez mêler vos talents d'artiste et ceux de sportif. Elle est en préparation. Celle-ci s'adresse à tout public et s'organisera par équipe de 5. Que ce soit en famille, entre amis ou entre collègues, seule une bonne entente sera primordiale. Nous vous tiendrons au courant de la date choisie prochainement.
- Les weekends nature avec les jeunes : une sortie sport de pleine nature (kayak de rivière, VTT, course d'orientation, tir à l'arc) est en prévision pour les vacances d'été ainsi que quelques escapades dans nos montagnes pyrénéennes.

## Des projets avec la Maison Des Jeunes !

Pour plus d'informations et pour les inscriptions, rendez-vous sur le site de la mairie rubrique « Bouger, sortir » et « Vie culturelle et sportive » ou sur Facebook : [@DestinationSportsGratentour](https://www.facebook.com/DestinationSportsGratentour)

**HUGO JEAN**

Responsable de Destination Sports

06 79 02 62 01

[destination-sports@gratentour.fr](mailto:destination-sports@gratentour.fr)

Facebook : [Destination Sports](https://www.facebook.com/DestinationSports)



Marche en forêt



# Expérimentation d'extinction de l'éclairage public

## ENTRE 1 H ET 6 H DU MATIN

Dans le cadre des actions d'économie d'énergie, de préservation de l'environnement et de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, engagées par la majorité municipale, le maire Patrick DELPECH, en concertation avec l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne), les services de Gendarmerie et la Police municipale, a décidé de poursuivre l'expérimentation d'extinction nocturne de l'éclairage public de la commune.



Informations sur ANPCEN

La commune souhaite trouver un juste équilibre entre sécurité, économie d'énergie, protection de la biodiversité, confort et santé des riverains et réduction de la pollution lumineuse. Il s'agit pour cela d'optimiser la durée et la qualité d'éclairage en maîtrisant la puissance électrique consommée et en assurant une gestion rigoureuse des installations. Plus de 12 000 communes pratiquent en France une extinction en milieu de nuit.

Cette expérimentation concerne la plage horaire quotidienne de 1 heure à 6 heures du matin, sur la quasi-totalité des zones d'éclairage de la commune. Quelques rares zones restent encore éclairées toute la nuit pour des raisons techniques.



Informations Pollution lumineuse

Un formulaire d'expression citoyenne est mis à votre disposition pour manifester votre intérêt ou vos réticences. Le formulaire est accessible par ce lien : <https://cloud.gratentour.fr/apps/forms/tBiPPY7FqqcLmtrk> ou en scannant le QR Code ci-dessous.



Formulaire d'expression citoyenne

Si vous avez des difficultés pour accéder à ce formulaire, vous pouvez récupérer un formulaire papier à l'accueil de la mairie.

# Maison de l'énergie

TOULOUSE MÉTROPOLE - NOUVEL ESPACE CONSEIL RÉNOV'

TOULOUSE MÉTROPOLE



## Toulouse Métropole Renov' : un accompagnement vers la rénovation énergétique sur l'ensemble de la Métropole

**Vous souhaitez changer votre chaudière, mieux isoler votre toiture ou encore maîtriser votre consommation d'énergie ?**

Les huit conseillers de la Maison de l'énergie – située à Toulouse dans l'arche Marengo, en face de la médiathèque José-Cabanis – vous proposent un accompagnement neutre et personnalisé à chaque étape de votre projet.

En plus de cette nouvelle Maison de l'Énergie, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans l'un des 23 accueils de proximité répartis sur 17 communes de la Métropole (Balma, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, L'Union, Launaguët, Fonbeauzard, Gratentour, Pibrac, Saint-Orens de Gameville, Tournefeuille, Toulouse, Villeneuve-Tolosane).

À noter que la Maison de l'Énergie accueille le guichet Renov'Occitanie proposé par la Région (aides pour un projet permettant d'atteindre 40% de gain énergétique ou un niveau Bâtiment basse consommation Rénovation). Grâce à un financement européen et en partenariat avec les Architectes de la rénovation en Occitanie (réseau Aroc), l'accompagnement porte aussi sur des projets de rénovation globale, intégrant différents aspects : confort, acoustique, esthétique, etc.

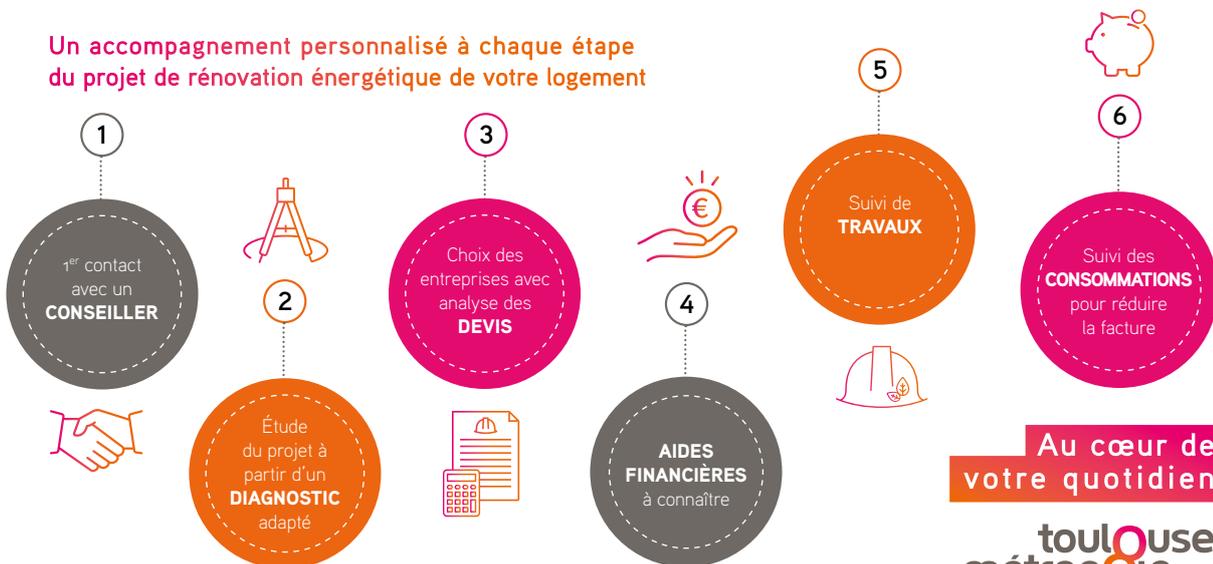
Enfin, les ménages modestes peuvent avoir accès à des aides et un accompagnement spécifique dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Pour échanger gratuitement avec un conseiller et connaître les aides financières, appelez le 05 34 24 59 59 ou prenez rendez-vous sur [renov.toulouse-metropole.fr](http://renov.toulouse-metropole.fr)

**23 permanences dans la métropole**  
Consultez le calendrier sur le site [renov.toulouse-metropole.fr](http://renov.toulouse-metropole.fr)

**Maison de l'énergie**  
1 allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse

**Un accompagnement personnalisé à chaque étape du projet de rénovation énergétique de votre logement**



# LCV - Loisirs Culturels au Village

L'association LCV continue à assurer les cours de Yoga et d'Arts Plastiques et est très heureuse de retrouver ses adhérents.

Il reste quelques places pour le cours de Yoga, le jeudi soir et également pour le cours d'Arts Plastiques adultes, le mardi matin et celui enfants du mercredi après-midi.

Aussi venez nous rejoindre pour découvrir ou redécouvrir ces activités.

MME MARIE-PIERRE PECH

06 20 52 35 86

[lcv.gratentour@laposte.net](mailto:lcv.gratentour@laposte.net)



## Les Cools de Musique

Comme déjà annoncé dans le précédent magazine, cette année, Les Cools de Musique fêtent leurs 30 ans. Cet anniversaire a été l'occasion de créer deux spectacles qui mêleront compositions, reprises, chorégraphies et chants. Le premier sera interprété le **dimanche 19 juin 2022** à 15 h à la salle culturelle et festive de Gratentour. Le second aura lieu le **samedi 26 novembre 2022** à la salle des fêtes de Villeneuve les Bouloc.

Les places étant limitées, nous vous invitons à réserver au plus vite.

Pour tous renseignements,  
vous pouvez nous contacter sur :

[lescoolsdemusique@outlook.fr](mailto:lescoolsdemusique@outlook.fr)

06 87 97 94 09



## Des jeux à vous

### LES SOIRÉES JEUX À VENIR

Tous les mois, nous vous proposons une soirée jeux avec un thème particulier. Ainsi, vous pouvez découvrir toute l'étendue de l'univers des jeux de société modernes.

Après celle sur les jeux couronnés du prix de l'As d'Or décerné à Cannes, nous vous proposons en avril les jeux de conquête et de prise de territoire, en mai les jeux de dés et en juin une soirée spéciale pour terminer cette année avec les « Jeux Toulousains ».

Rejoignez-nous sur [www.desjeuxavous.fr](http://www.desjeuxavous.fr) ou sur Facebook et Instagram.

Contact :

[contact@desjeuxavous.fr](mailto:contact@desjeuxavous.fr)





## Association **AVIE**

Depuis plus de 20 ans à vos côtés, dans la construction et la mise en place d'un projet social d'inclusion pour les personnes éloignées de l'emploi.

### **ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE**

Inscrits dans le cadre d'une politique nationale d'insertion, nous agissons, au quotidien, en partenariat avec les différents acteurs locaux, mais aussi en relation avec les collectivités territoriales et autres mécènes qui, par leur soutien et leur concours financier, participent à la vie de l'association.

Les valeurs fortes de l'Économie Sociale et Solidaire sous-tendent notre action et chacune de nos missions.

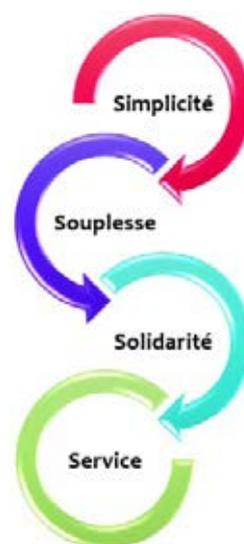
### **LES PRESTATIONS PROPOSÉES**

- pour nos salariés, un parcours adapté à leur projet de vie personnel et professionnel,
- pour nos clients, une gestion RH et administrative effectuée par nos soins.

### **NOS MISES À DISPOSITION**

- le nettoyage et l'entretien auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités, des associations,
- agent de service de collectivité (aide en restauration collective, aide au service, plonge manuelle et automatisée, surveillance des enfants, animation...),
- l'entretien du linge en blanchisserie hospitalière (finitions et pliage manuel et mécanisé),
- l'entretien des espaces verts,
- la manutention, le déménagement et le petit bricolage.

Notre accueil et notre accompagnement socio-professionnel pour nos salariés, d'une maximale de 24 mois.



#### **Contact :**

05 61 35 46 91

[contact31@avie-asso.fr](mailto:contact31@avie-asso.fr)

2, rue des Remparts Notre Dame  
31340 Villemur sur Tarn

# Vie sociale

La commission Vie Sociale, toujours très active sur la commune est à votre disposition pour toute demande d'aide (emploi, logement, démarches administratives, aide alimentaire, matérielle ou financière ...).

Pour information ou rappel, vous trouverez ci-dessous des prestations proposées.

## TRANSPORT AUX COURSES

Si vous ne conduisez pas ou plus, un service de transport aux courses est mis en place par le CCAS.

Un chauffeur vient vous chercher à votre domicile le jeudi matin avec un véhicule municipal, vous amène à Intermarché et vous ramène chez vous moyennant le somme d'1 euro le trajet aller-retour.

## PORTAGE DE REPAS

Si vous ne cuisinez pas ou plus, un service de portage de repas est mis en place par le CCAS.

Vous pouvez choisir le ou les jour(s) souhaité(s). Vous avez le choix entre deux menus proposés.

Le prix du repas est de 6.50 € (Potage, entrée, viande ou poisson, légumes ou féculents, fromage ou laitage, fruit et pain).

Si vous êtes intéressé par le transport aux courses et le portage repas, vous pouvez vous inscrire en mairie auprès de Mme Saïda REFAS : 05 62 79 94 12 ou [social@gratentour.fr](mailto:social@gratentour.fr)

## LOGEMENTS SOCIAUX

Si vous recherchez un logement social sur la commune, vous devez vous inscrire sur Internet [demandelogement31.fr](http://demandelogement31.fr).

Vous obtiendrez ainsi un numéro unique. Ensuite, vous pouvez, si vous le souhaitez, rencontrer Saïda qui suivra votre dossier.




Permanence pour votre offre communale mutuelle santé jusqu'à 25% de réduction grâce à l'offre de la Mairie : « ma santé pour votre commune » tous les mardis de 8h30 à 12h en salle du conseil municipal.

Bilan social et patrimonial gratuit avec ou sans rendez-vous !  
Rémi DUFOUR & Jordan LAGARDE  
06.37.98.40.58



**OFFRE COMMUNALE :**  
4 ans déjà ça se fête !!!

Le Mercredi 25 Mai à 18 heures  
Salle culturelle et festive  
vous aurez la chance d'assister  
à la présentation de l'offre

« Ma Santé pour votre commune »  
autour d'une dégustation de vin  
réalisée par les vins d'Arthur & Adrien !!

Vos référents Rémi & Jordan  
de Gratentour vous accueilleront.

Contact en Mairie  
ou au 06 37 98 40 58



ARTHUR & ADRIEN




Plusieurs projets sont en cours de création, comme une épicerie solidaire, l'aide au permis de conduire ou encore l'exclusion numérique.

Vous êtes intéressé(e) par la vie sociale sur la commune, vous souhaitez participer, apporter vos idées, échanger, etc... alors n'hésitez plus venez rejoindre la Commission Vie Sociale.

**CLAUDINE ESTEVEZ**  
Adjointe à la vie sociale,  
au logement et à l'emploi

# Évènements à venir

## MAI

### Spectacle CIRQUE PARDI!

8 mai

Rouge Nord / Parking de la salle culturelle et festive

### Exposition sur Bâches

9 mai au 3 juin

Salle A. Paris - Mairie

### Spectacle Man on The Spoon / Chocolat Show

15 mai

Salle culturelle et festive

### Les Midinotes / Irina GONZALEZ

18 mai

Café L'Entrepotes

### Concert AWEK / Les Musicales

20 mai

Salle culturelle et festive

## JUIN

### Encombrants

1<sup>er</sup> juin

Inscription en mairie à partir du 2 mai

### Les Midinotes / Clara SANCHEZ

15 juin

Café municipal L'Entrepotes

### Fête de la musique

21 juin

Place de la Mairie-Café municipal-Parc de la Mairie

### Le Marathon des Mots / Livres en série

30 juin

Café municipal L'Entrepotes



# MAISON DE L'ÉNERGIE

## VOTRE NOUVEL ESPACE CONSEIL



### ARCHE MARENGO

1 allée Jacques  
Chaban-Delmas  
31500 Toulouse

# +23

permanences  
près de chez vous

[renov.toulouse-metropole.fr](http://renov.toulouse-metropole.fr)

Au cœur de  
votre quotidien



Cofinancé par l'Union Européenne

toulouse  
métropole